L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 78 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 9 FEVRIER 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1882. - Température.—Temps clair, vents d'ouest, température maintenant au plus haute.

Température du 8 février 1882
Thermomètre de J. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit :	Centigrade
heures du matin	60	15
"	60	15
"	70	21
"	64	18

Mercredi, 8 février 1882.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	53	Louisville, Ky	45
Augusta, Ga	56	Memphis, Tenn	49
Cincinnati, Tne	41	Mobile, Ala	67
Chicago, Ill	42	Montgomery, Ala	73
Chattanooga, Tenn	53	Nashville, Tenn	56
Cincinnati, O	53	New Orleans, La	71
Davenport, Iowa	40	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	45
Galveston, Tex	51	St-Paul, Minn	26
Indianola	61	Shreveport, La	63
Keokuk, Iowa	38	Vicksburg, Miss	60
Key West, Fla	68	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (zéro des plus bases).

Augusta	14.02	Nashville, Tenn	32 09
Cairo, Ill	44.07	New Orleans	5.03
Cincinnati, O	36 06	Omaha, Neb	—
Davenport, I	3 04	Pittsburgh, Pa	7.00
Keokuk, Iowa	5.06	Shreveport, La	28.00
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	10.01
Leavenworth, K	3 04	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	19.01	Vicksburg, Miss	43.06
Memphis, Tenn	35.03	Yankton	—

(La hauteur du niveau des hautes eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de l'état-civil dans les 24 heures.

Mariages.

Joseph Maniot à Emma Marie Poitier.
Joseph Conrad à Frances Weaver.
Dr John S Bennett à Lillie E Wilis.
Pierre d'Aubigny à Eulie Edmonds.
Joseph Pregnis à Elina Lacroix.

Naissances.

Mme Antoine Maisch, un garçon, 6 fév;
" Adolant T Jourdan, une fille, 4 fév;
" Joseph Barker, une fille, 12 sept;
" Louis M Pioquas, une fille, 15 nov;
" Thomas Manos, une fille, 3 oct;
" Geo Mayl-r, un garçon, 27 jan;
" Edward A Fremont, une fille, 11 déc;
" T C McCandlish, une fille, 18 jan;
" Hypolite Chasez et, un garçon, 6 juil;
" Hugh Caire, un garçon, 27 janv.

Décès.

Emily Cammiage, c., 35 ans, rue Dryades, entre Girod et Julie;
Pierre Le Blanc, 63 ans, rue des Français, cote Algier;
Charles F Wilner, 7 mois, 501 rue des Magasins.

Mme Ezera Cecilia Pleager, 2 mois, rue Hutchinson, entre Carondelet et Liberté;
Peter Crowley, 48 ans, 157 rue Chippewa;
Bridget Hughes, c, 20 ans, 94 rue Tchoupitoulas;
Joseph Frazier, 35 ans, 606 rue des Magasins;
John Joseph Tobbs, 18 jours, 419 1/2 rue Previllers.

Joseph Maquer, 51 ans, Asile des fous;
James Connor, c, 65 ans, 89 rue Polymnie.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

E J Serbey, Alabama; S D Davis, Homewood; J G Thompson, Natchez; W D Jenkins, Natchez; A Spears, Mississippi; C W Henderson, Georgia; W E Schaw, Charlottville; Chas L Hopkins, Bayou des Allemands; A Smith, Oregon; Mr and Mrs Wilson and family, Illinois; Miss Lew M Kelly, miss mary Kelly, parolees of Chorles R J Matthews, Louisville; Thomas J Allen, Mississippi; Gordon, Alabama; Mr and Mrs Thompson, corpus christi; R L Martin, Westchester, James Gallin, Sherman; Louis W Stevenson, Miss Mai E Mars Law saber et enfant, marquerite Lewis, Canada; M s Harris, montgomery, Alab.

Cour criminelle de district.—

A la section A, [juge Egan]—Jacob Kain, Wm. Richardson et Fred. Davis, accusés d'être entrés, nuitamment, dans une maison, et d'y avoir commis un vol; Ed. Johnson, prévenu de blessures; Geo. Davis, de vol, se sont déclarés innocents.

A la section B, [juge Lisenberg]—Richard Dunahy, accusé de vol, s'est déclaré innocent.

Jane Cadis, convaincue, dernièrement, de vol, a été condamnée à un an de travaux forcés.

Marie Taylor a été condamnée à un mois de prison de paroisse, pour voies de fait.

Cour du recorder Mittenberger.

Edmond Nicholas, accusé de port d'armes cachées; Albert Thompson ou Petite et Charles Joseph, de vol, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Frank Slater et Alice Slater étaient accusés, par Lucie Rose, de l'avoir battue. Après avoir entendu quelques dépositions, le magistrat a acquitté Frank Slater et condamné Alice Slater et Lucie Rose à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Frank Hoxey, prévenu d'être dangereux et suspect, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, il devra passer vingt jours à la geôle de police.

Anton Vint, convaincu d'avoir troublé la paix, Anne Spellman, prévenu d'ivresse et de brûle de paix; John Lyons, d'ivresse—ont été envoyés en prison, où ils resteront jusqu'au jour de l'audience. Ils n'ont pas pu donner un cautionnement de $250.

Joseph Dolley et Robert A. Campbell étaient accusés d'être dangereux et suspects; le premier a été renvoyé de la plainte; le second a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la geôle de police.

Cour du recorder Davey.

Edward McGinness et Jos. Cooper, accusés de voies de fait, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Maria Williams, convaincue d'ivresse; Marie O'Leary, d'ivresse, de bris de meubles et de langage obscène—ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Relsie Baily, convaincue d'ivresse a été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de détention à la même geôle.

Paragraphes.—Le gouverneur nommé, hier :

M. W. O. Harrison, maire, MM. John J. McCain, M. Shumate, J. H. Williams, J. L. Weaver, H. D. Walters, aldermen de la ville de Montgomery, paroisse Grant;

M. Wm L. Parks constable du troisième "ward" de la paroisse Union, encore—placement de M. D. M. Shaw, qui n'a pas rempli les formalités voulues.

—Lizzie Wright, que l'officier McBird accuse d'un vol de cinq piastres, a été arrêté au coin de la rue Espagne et de l'Avenue Washington.

—James Parker, prévenu d'être entré, nuitamment, dans une maison du coin des rues Laurel et Jackson, dans l'intention d'y commettre un vol, a été déroué à la station du sixième precinct.

—La police n'a pas pu découvrir qui a déchargé un pistolet au "Turner's Hall", coin des rues Dryades et Lafayette.

—Red Leary a été arrêté, hier après-midi, à l'hôtel St Charles, sous prévention d'ivresse et de bris de paix.

Le bureau de police n'a pas siégé, hier soir, faute de quorum.

Il se réunira lundi prochain.

Une bonne dame que nous connaissons, a besoin d'une femme de ménage pour aider au domestique.

Elle cherche et est tout enchantée de trouver une pauvre femme du quartier à qui elle va faire gagner quelque argent.

Mais la pauvresse refuse la place.

—Je ne peux pas, dit-elle; je suis inscrite au bureau de bienfaisance.

—Eh bien!

—C'est que, voyez-vous, madame, si j'avais des moyens d'existence, je serais rayée de la liste des indigents.

—Bonjour, mon cher Grumpir, dit C..., un de nos peintres que les amateurs n'ont pas encore couvert d'or, je vions vous demander un "complot".

—Je veux bien, monsieur, vous le faire, mais auparavant il faudrait me payer votre petite facture.....

—Voyons, mon cher Grumpir, ou petit complot chevliste, le mien est décent.

—Oh ça, des réparations tant que vous voudrez.

—Eh b'en, alors, fait C... en tirant un bouton de sa poche, veuillez donc remettre ce bouton à ce bouton!

—Z... est un parisonnet qui trouve plus simple de s'en remettre à autrui du soin de porter ses cartes de visite.

Le semaine dernière, il donne une linotte longue de plusieurs pieds, et le donne à son domestique en lui disant de prendre des cartes et de les porter aux adresses indiquées.

—Eh! bien, est-ce fait? lui demande-t-il, le soir venu.

—Oui, monsieur. Il n'en reste plus qu'une...

—Laquelle?

—Le sapé de trèfle, monsieur.

Nouvelles Télégraphiques.

La crise ministérielle en Egypte.

Le Caire, 3 février.—Le khédive a refusé de changer quelqu'un de la formation d'un nouveau ministère. Il attendra que les Notables lui aient soumis une liste ministérielle.

Les Notables ont hésité à préparer une liste ministérielle par le motif que cela empiétenait sur la prorogation du khédive. La paix militaire, exaspéré, a demandé la formation d'un ministère sous les ordres de Mahmoud Barodi.

La chambre y a consenti. Bien que la crise n'ait passée sans l'intervention directe des soldats, les chefs ont exercé la plus forte pression sur la chambre. Arabi Bey, pendant une entrevue avec le président de la chambre, a montré son sabre et parlé avec menaces de ce à quoi la chambre pourrait s'attendre et elle sortait tout soit peu du chemin prescrit par l'armée.

Londres, 3 février.—Le correspondant du Standard au Caire dit : "Les notables prétendant que le pays est dévoré par les Européens qui occupent les places et les sinécures."

On télégraphie de Constantinople au Times : "Les dogmans des ambassades de Russie, d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie ont fait une communication verbale à Assim Pacha, ministre des affaires étrangères, disant que leurs gouvernements désiraient le maintien du *statu quo* en Egypte, dont toute modification exigerait l'assentiment de toutes les grandes puissances."

La Compagnie Maritime du Pacifique, en France.

C'est un devoir pour nous de suivre, avec la plus scrupuleuse attention, les développements que prend la marine marchande de la France, grâce à la loi du 30 janvier, dont nous avons sollicité le vote avec une ardeur extrême. C'est un devoir spécialement, quand il s'agit du port du Havre, dont les intérêts nous tiennent tout particulièrement à cœur.

C'est à ce titre que nous avons étudié et exposé, avec beaucoup de sympathie, depuis sa création, les divers phases qu'a traversées la Compagnie maritime du Pacifique, dont notre concitoyen, M. Emile Bouhère, a pris l'initiative.

Il est clair que c'était une tentative hardie; mais il pouvait mieux que tout autre, se lancer dans une opération de cette nature, étant données ses anciennes relations avec les ports de l'Amérique du Sud et spécialement du Pacifique.

Cependant, il faut bien considérer que si la loi sur la marine marchande a donné facilité, grâce à la prime qui couvre une partie de l'intérêt du capital engagé, les affaires maritimes ont subi et subiront encore, dans leur mode d'exploitation, des changements dont il faudra tenir grand compte, si l'on veut les voir prospérer.

Autrefois, les affaires d'armements se traitaient dans les ports, entre armateurs et capitalistes locaux. On prenait une ou plusieurs parts dans un navire, et l'on partageait les bénéfices au prorata des participations. Il n'en saurait aller de même aujourd'hui dans l'état actuel des choses commerciales. Ce n'est pas avec des capitaux particuliers associés, qu'on pourra créer de grandes affaires, installer de grandes lignes maritimes. Il importe de faire somme en Angleterre, où les capitaux de l'intérieur viennent aider à ces importantes opérations.

En Angleterre, en effet, l'on comprend parfaitement combien il est essentiel de développer la marine marchande et des grands services de steamers. Aussi d'importantes Compagnies maritimes se sont-elles créées. En France, il en a été autrement jusqu'ici. Quelque sympathie qu'on ait pour les choses de la mer, les capitalistes, en quête d'affaires, cependant, n'ont guère songé à s'y intéresser, au grand dommage de notre puissance navale et aussi de notre fortune publique. Car beaucoup de capitaux qui sont alliés, imprudemment, s'englontir dans des entreprises aléatoires, mauvaises même, eussent pu trouver là un placement excellent et rémunérateur pour eux, excellent aussi pour le pays, ce qui est un double avantage.

Le mouvement qui s'est produit, à la suite du vote de la loi qui alloue des primes à la marine marchande, nous fait espérer qu'une modification si désirable va être apportée à ces anciennes habitudes. Déjà, l'on a créé trois Compagnies de Crédit maritime, destinées à avancer des fonds aux armateurs et aux compagnies de navigation. Déjà, deux compagnies d'armement ont fait appel au crédit public. Son concours a compris la nécessité qu'il y a, dans ces affaires, un très réel et très sérieux élément de bénéfices.

Le jour où les capitaux de l'intérieur voudront bien venir aider à la création de services maritimes; le jour où ils auront quelque confiance en ces magnifiques opérations, ce jour-là, nous osons le dire, notre marine sera sauvée.

La Compagnie maritime du Pacifique fait, dans ces conditions, appel au crédit. Elle se présente non comme une affaire à créer, mais comme une opération tout organisée, fonctionnant et donnant des résultats. Elle vient d'adjoindre, à ses steamers, un sixième navire à vapeur, français et neuf, qui quittera notre port le 1er février. Elle est donc dans des conditions excellentes, et nous ne faisons pas la moindre de dans que l'appel qu'elle adresse, dans le but d'arriver aux développements que ses opérations comportent, obtiendra le succès qu'il mérite.

Jusqu'ici, nos relations avec le Pacifique se faisaient par voiliers; quand on voulait employer les services de vapeur, il fallait s'adresser à des Anglais ou à des Allemands. C'est à cette situation que la Compagnie maritime française vient mettre un terme. Pourquoi laisser aux étrangers les bénéfices de notre commerce? Ce sont les Compagnie anglaise du Pacifique; la Compagnie allemande Kosmos, distribuent à leurs actionnaires de fort beaux dividendes. Pourquoi une Compagnie toute française ne viendrait-elle pas glaner dans ce champ, les bénéfices qui peuvent nous être assurés?

Telles sont les considérations qui ont déterminé M. Bouhère à organiser la Société; telles sont les considérations qui ont décidé la Banque Nationale à s'y associer; ce sont aussi ces considérations qui détermineront les capitalistes à lui prêter un concours qui sera utile à la fois à leurs intérêts et à ceux du pays, car le pays profite plus qu'on ne le pense dire, pour son prestige et pour sa puissance, de l'expansion au dehors de notre commerce et de notre marine.

AMÉDÉE MARTEAU.

[*Le Journal du Havre.*]

☞ Exact, ponctuelle et délicieuse cuisine maisons, tous les soirs, au Jardin Wenger.

Les Chambres de Travail.

Quelques Conseillers de Paris viennent d'adresser à la Chambre une pétition pour la création de Chambres du travail.

Les pétitionnaires représentent l'état d'indigalité où se trouvent placés les ouvriers vis-à-vis des capitalistes et des patrons, qui ont, pour défendre leurs intérêts, les Chambres de Commerce, les Chambres consultatives des arts et manufactures, les Chambres d'agriculture et les syndicats agricoles : autant d'assemblées et d'associations légales où l'on ne s'occupe du travail que pour chercher les moyens d'en utiliser les résultats.

Les travailleurs ont essayé de la candidature ouvrière et des congrès ouvriers. Cette initiative est honorable et doit être encouragée. Avec le temps et le développement de l'instruction, il est probable qu'elle aura des effets pratiques. Mais, pendant longtemps, elle restera impuissante et stérile pour diverses causes sur lesquelles il est inutile d'insister; car elles sont connues et visibles à chaque expérience qui se fait.

La nécessité immédiate d'une représentation ouvrière ne s'en impose pas moins. Les pétitionnaires demandent à l'Etat d'organiser un corps délibérant, doué d'initiative, autorisé par ses origines essentiellement électives et ouvrières à parler au nom des ouvriers, et investi par la loi même de ces institutions, d'un mandat officiel nettement déterminé auprès du législateur et de l'autorité administrative.

Le but, on le voit, est excellent. La seule difficulté réside dans le recrutement du corps électoral; car les ouvriers sont astreints le plus souvent à une vie nomade. Et, d'autre part, le projet permet à cette sorte de valeur si les conditions de l'électorat n'étaient exclusives et restrictives.

Il existe une autre difficulté, ou plutôt un grave écueil à éviter : c'est le socialisme d'Etat ou le socialisme césarien, auquel cette institution pourrait aboutir. Nous voulons bien que les ouvriers soient consultés sur l'ordonnance d'appropriations, révolutionnaires et fantaisistes qui souvent les donnent les appréhensions et rendent vaine leurs efforts vers l'émancipation. Mais nous ne voulons pas qu'ils échappent à ces influences pour tomber dans celles de l'administration et du pouvoir exécutif, quel qu'il soit.

L'idée est bonne, nous le répétons; ce sera à la Chambre d'empêcher qu'elle ne soit faussée dans son principe, dans son but, et qu'elle ne devienne, dans la pratique, un dangereux instrument aux mains de l'Etat, soit républicain soit traditionnel de la démocratie libérale.

ALBERT DELPIT.

(*Le Courrier du Soir.*)

Extrait d'un article de M. Paul Leroy Beaulieu, dans le *Journal des Débats*, sur la crise de la Bourse de Paris :

Il est tout à fait superflu d'énumérer les causes de la crise : la manie de la spéculation à outrance qui s'est emparée de tout le public ; de hommes de toutes classes, des femmes elles-mêmes ; la mauvaise direction de cette spéculation, qui ne faisait plus aucune attention au revenu ni aux conditions soit actuelles, soit prochaines des entreprises. Que certaines valeurs, présentant de grandes chances d'avenir se capitalisent à 3 ou 3 1/2 0/0, cela peut se soutenir, et nous ne trouvons pas, quoi qu'en disent des gens singulièrement circonspects, cette opinion complètement déraisonnable.

Mais que des valeurs, même ayant de l'avenir se capitalisent à 1 1/2 ou 2 0/0, non-seulement relativement au revenu certain pour l'année en cours, mais encore au revenu probable pour plusieurs années, c'est ce qui assurément ne peut se soutenir; et le Suez était dans ces cas quand on le cotait 3,500. A cette folie de la spéculation sont venues se joindre les circonstances matérielles, financières et politiques les plus défavorables qui devaient avancer la crise dont l'apparition était certaine, mais dont la date, au fin meilleurs temps, eût pu être éloignée.

Cette crise aujourd'hui est-elle terminée, est-elle du moins arrivée à son apogée ? Nous croyons, quant à nous, qu'elle n'est pas encore finie, mais qu'elle est sur son déclin. —Si les circonstances politiques du moins ne s'aggravent pas, car il y a encre beaucoup d'obscurité sur la politique tant intérieure qu'extérieure. Il est hors de doute que la dernière liquidation n'a pas complètement apuré tous les comptes, qu'il y aura encore des positions à dégager ou à nettoyer. Quatre ou cinq maisons de banque encore, dont les cours, tout en ayant fait baisser, restent doubles de ceux de l'an dernier, peuvent revenir en arrière; enfin, il y aurait quelque fatalité à croire que tout cela pourra se passer sans que quelques banques fragiles fassent le grand saut.

Ainsi la crise nous paraît avancée, et quelque nous pensions que plusieurs des valeurs favorites sont destinées à baisser encore, nous croyons que la plus grande économie a été réalisée, qu'on n'en éprouvera que de moindres, et qu'on s'en tirera sans effondrement.

Il ne faut pas s'y tromper : une crise comme celle-ci ne porte aucune atteinte à la richesse d'un pays et c'est en cela qu'elle diffère d'un *krach*. De ce que le Suez, au lieu de valoir 3,000 fr., vaudra 1,800, il n'en résultera pas que les rentes du Suez diminuent d'une obole, et de même pour toutes ces valeurs. Au lieu de se négocier à 2,000 fr., les Omnibus se négocieraient à 1,500, qu'il ne monterait pas un voyageur de moins dans leurs voitures. Ce que perdront certains capitalistes sur le prix d'achat ou de vente de leurs valeurs, d'autres le gagneront; il n'y aura là aucune diminution de la richesse générale.

Le crédit non plus ne sera pas définitivement atteint. Au contraire, nous croyons que le crédit sera dans une situation meilleure ; seulement, on ne l'accordera qu'à ceux qui le méritent. Déjà les rapports se sont détendus ; les caisses de report distribuent seulement 8 p. c., pour la deuxième quinzaine de janvier. Quand la crise sera terminée, il est vraisemblable que les reports reviendront au taux relativement modéré de 6 à 8 p. c.

On verra disparaître ces excentricités de reports à 50 et à 60 p. c., qui étaient une honte au bon sens public et qui portaient aux affaires une spécialisation un véritable préjudice.

Les affaires, les véritables affaires, les escomptes commerciales et industriels, n'éprouveront aucun ralentissement du fait de ces secousses de bourse : au contraire, ces événements leur seront favorables.

La carpe allemande
[GERMAN CARP]

La pisciculture est encore fort peu comprise chez nous, et cependant quels beaux résultats pourrions-nous en retirer. Industrie qui ne demande aucuns capitaux, aucs travail nous osertons dire, et qui cependant serait une source de revenus rémunérateis pour celui qui voudrait y consacrer une faible partie de son temps.

M. Valery S. Martin est le seul propriétaire dans cette paroisse, que nous sachions, qui s'en soit occupé assez sérieusement, et les résultats qu'il a obtenus de ses premiers essais, l'ont encouragé à redoubler d'efforts pour atteindre à une réussite complète dans son entreprise.

Par le moyen de digues, M. Martin a construit un immense réservoir où sont enfermées les carpes allemandes (German Carps) qui lui ont été envoyées de Washington. Ces jeune derniers il cannait avec nous de ces poissons et de ses espérances pour l'avenir, et il nous a donné les détails suivants que nos lecteurs nous sauront gré de leur communiquer.

En janvier 1881, M. Martin reçut de la capitale vingt carpes allemandes, mesurant tout au plus quinze à dix-huit de long. Pendant les fortes pluies du printemps, une des digues de son réservoir cédant au poids de l'eau se rompit, ce qui lui fit perdre dix-huit de ses vingt poissons. La sécheresse extraordinaire qui régna pendant l'été dernier fit tarir son réservoir, et M. Martin vit son grand étonnement pût constater que ses deux carpes allemandes étaient devenues des poissons de belle taille, l'une mesurant dix-neuf pouces de long et l'autre vingt-deux. Dans sept mois, conséquemment, les poissons avaient grandi de plus d'un pied. La chair de ces poissons était délicieuse et égalait en saveur celle de nos meilleurs poissons des rivières.

Un résultat aussi magnifique ne demande aucun commentaire. Comme nous le disait fort judicieusement M. Martin, ce résultat démontre que cette industrie exploitée avec intelligence en Louisiane, deviendrait excessivement rémunérative. Un vivier bien rempli donnerait un revenu certain. A toute heure du jour le propriétaire du vivier pourrait prendre à la main le poisson qu'il désirerait pour sa table, ou pour l'achèteur qui se présenterait, et cela le plus facilement du monde. Le poisson est nourri dans une longue boîte que l'on installe dans le vivier et que l'on clot à volonté. Nourris chaque jour à la même heure, les poissons sont toujours aux aguets et entrent dans cette boîte, qu'il suffit alors de fermer. On soulève ensuite le fonds de la boîte qui est mobile et l'on prend à la main le poisson que l'on désire. C'est du reste de cette façon que l'on prend ces immenses quantités de carpes qui remontent dans nos coulées au printemps.

Imbu de l'idée que cette industrie doit réussir en Louisiane, M. Martin a fait aggrandir son réservoir qui est à cette heure très vaste et très profond.

Il a reçu ces jours derniers de Washington, trente de ces carpes qu'il a de suite mises dans son vivier, et il se propose de veiller avec soin à leur conservation. Il est persuadé que dans une année de la présente date, qu'il en tirera un profit cinq fois plus grand que le chiffre des dépenses que lui occasionne son entreprise.

Nous lui souhaitons réussite complète, et nous espérons que nombre de nos propriétaires fonciers imiteront son exemple. Certes, il serait facile à tous nos propriétaires riverains le long du Tèche, de préparer d'immenses réservoirs par le moyen de digues comme l'a fait M. Martin, et de se livrer comme lui à la culture de ces carpes allemandes. Ne serait-ce que pour l'avantage d'avoir sous sa main à toute heure du jour, un poisson délicieux, cela vaudrait bien la peine que l'on se mît à cette industrie qui ne demande ni capitaux ni travail.

Nous reviendrons sur ce sujet.

(*L'Observateur de St. Martinville*, Lne, du 4 février).

On lit dans le "Petit Bastiais" :

La plupart des villes de France ont successivement élevé des monuments à la mémoire des braves soldats de leur région morts en combattant pour l'honneur du drapeau français, durant la douloureuse campagne de 1870-71.

Autant que les autres départements, la Corse a payé son tribut de sang : elle a donc le droit et le devoir de consacrer à ses fils, ses enfants qui n'ont plus revu la terre natale, un souvenir impérissable qui rappelle aux générations futures la terrible et glorieuse part que notre île a eue dans les malheurs qui ont accablé la mère-patrie.

C'est donc ce but que le Conseil municipal de Bastia a jadis décidé par une délibération, qu'une colonne serait élevée, à Montépilano. Mais bien des années se sont écoulées, et la réalisation inexécutée restait dans le cartone de l'hôtel de ville.

Mercredi dernier t-on de secouer la poussière qui la recouvre, et de demander, au nom des sentiments de patriotisme qui animent notre population, à MM. les députés de la Haute-Corse et à ceux d'abord d'aujourd'hui, d'acquitter la dette contractée par leurs prédécesseurs ?

Sur la pétition qui a été choisi, Montépilano, la colonne projetée deviendrait la ville, le nouveau port et la vallée du Fango qui va devenir un centre populeux. D'aussi loin que les voyageurs amenés par nos bateaux apercevraient Bastia, ils verraient se dresser ce monument de la reconnaissances publiques, et de toutes les montagnes environnantes, nos paysans, nos bergers voyant se détacher à l'horizon cette colonne se souviendraient de la patrie désemnbrée et de leurs frères morts pour la défendre. Enfin, des fenêtres de leurs cabanes, les gâtres de noyer dans primaire, auraient devant leurs yeux ce monument qui leur parlerait à toute heure d'honneur et de patrie.

De la sorte, dans l'esprit des générations actuelles et des générations qui arrivent, on entretiendrait toujours vivante, toujours poignante, cette pensée de la France mutilée, de la Lorraine et de l'Alsace arrachées temporairement par l'ennemi, mais destinées à rentrer tôt ou tard, dans le sein de la grande nation.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Fourniture contre l'Union Générale.

Paris, 8—Le journal Paris annonce que le ministère public a lancé des mandats de comparution contre les administrateurs de l'Union Générale, qui ont été interrogés, hier. On cite parmi eux M. Picat et le prince de Bragtie. Le tribunal décidera demain de la mise en état ou de la mise en liquidation de la compagnie des agents de change.

Suspension d'une succursale autrichienne de l'Union Générale.

Londres, 8—Dans son discours, le Pall Mall Gazette dit que la Bourse des actions a été légalement, par suite du rapport, que l'on croit exact, qu'une succursale autrichienne de l'Union Générale a suspendu ses paiements.

La crise à la Bourse de Paris.

Paris, 8—Midi—La Bourse a été très mauvaise aujourd'hui, par suite des ventes de ceux qui spéculaient sur la hausse. Quatre ou cinq maisons de banque encore, dont les cours, tout en ayant fait baisser, restent doubles de ceux de l'an dernier, peuvent revenir en arrière; enfin, il y aurait quelque fatalité à croire que tout cela pourra se passer sans que quelques banques fragiles fassent le grand saut.

Ainsi la crise nous paraît avancée, et quelque nous pensions que plusieurs des valeurs favorites sont destinées à baisser encore, nous croyons que la plus grande économie a été réalisée, qu'on n'en éprouvera que de moindres, et qu'on s'en tirera sans effondrement.

Il ne faut pas s'y tromper : une crise comme celle-ci ne porte aucune atteinte à la richesse d'un pays et c'est en cela qu'elle diffère d'un *krach*. De ce que le Suez, au lieu de valoir 3,000 fr., vaudra 1,800, il n'en résultera pas que les rentes du Suez diminuent d'une obole, et de même pour toutes ces valeurs. Au lieu de se négocier à 2,000 fr., les Omnibus se négocieraient à 1,500, qu'il ne monterait pas un voyageur de moins dans leurs voitures. Ce que perdront certains capitalistes sur le prix d'achat ou de vente de leurs valeurs, d'autres le gagneront; il n'y aura là aucune diminution de la richesse générale.

Le crédit non plus ne sera pas définitivement atteint. Au contraire, nous croyons que le crédit sera dans une situation meilleure ; seulement, on ne l'accordera qu'à ceux qui le méritent. Déjà les rapports se sont détendus ; les caisses de report distribuent seulement 8 p. c., pour la deuxième quinzaine de janvier. Quand la crise sera terminée, il est vraisemblable que les reports reviendront au taux relativement modéré de 6 à 8 p. c.

On verra disparaître ces excentricités de reports à 50 et à 60 p. c., qui étaient une honte au bon sens public et qui portaient aux affaires une spécialisation un véritable préjudice.

Les affaires, les véritables affaires, les escomptes commerciales et industriels, s'éprouveront aucun ralentissement du fait de ces secousses de bourse : au contraire, ces événements leur seront favorables.

Le pèlerinage espagnol à Rome.

Madrid, 8—Le Liberal dit : Le Nonce du pape a reçu du Vatican une dépêche qui le prie de rechercher quelles sont les mesures à prendre pour l'organisation du pèlerinage à Rome.

Le Golos frappé d'un avertissement.

St-Pétersbourg, 8—Par suite d'un récent article éditorial, le Golos a reçu un premier avertissement du gouvernement, et la vente en détail en a été interdite.

Le Dr Kenny libéché.

Dublin, 8—Le Dr Kenny a été mis en liberté.

La récolte de coton dans l'Inde.

Bombay, 8—La récolte de coton du Gomrawtie est la plus abondante qu'il y ait jamais eu.

Un nouveau califfe.

Constantinople, 9—Les insurgés de l'Arabie d'Yemen ont proclamé un descendant du prophète comme califfe.

La grève des typos à Madrid.

Madrid, 8—La grève des imprimeurs continue. Les journaux sont composés de personnes étrangères à l'imprimerie qui font feuille. Les propriétaires ont résolu, hier, de tenir bon. Plusieurs journaux ont paru aujourd'hui pour avoir voulu forcer d'autres ouvriers de se mettre à la grève.

Le gouvernement a mis les ouvriers de l'imprimerie royale à la disposition des journaux. Il arrive de nombreux compositeurs des provinces pour prendre la place des grévistes.

Senor Romero ministre à Washington.

Le Président du Mexique complètement rétabli.

Mexico, 8—Senor Romero a été accepté la mission de Washington. Il part la semaine prochaine.

Le Président reprend aujourd'hui les fonctions exécutives. Il est complètement rétabli de sa maladie.

L'entrée du bétail à Cuba.

Havana, 8—Le gouvernement a ordonné que l'entrée libre du bétail droit du bétail dans la juridiction de Trinidad et de Santo Spiritu cesse à partir du 1er mars.

Une dépêche de Danenhower.

New York, 8—Le Herald a reçu de Paris une dépêche de Jules Verne. Danenhower, en date de Irkoutsk, 4 février.

Le lieutenant Delong est entre les stations de Bolchoi Kamen et Irkoutsk, après un voyage de désert de 80 milles de long, privé d'habitation et de gibier.

Le chef Crôme Collins est resté près du mats Erickson mourant et a laissé les autres compagnons de Delong pousser vers le sud

Le lieutenant Delong est arrivé à Irkoutsk le 27/28 : les fotars étaient faibles à la clôture.

Marche de la Havane.

Havane, 8 Sucre ferme et plus actif. Or à paquet 168 à 1/4. Change faible.

Argent, Soeche, etc.

New York, 8, soir—Argent 5 à 3. change sur Londres, 1,09 1/2. Gouvernement sont et sont changement ; nouveaux 4 1/2's, ancien, à 114 3/4 ; nouveaux 4's, coupons, à 118 1/4 ; les fonds d'Etat sont généralement fermes, excepté pour ceux du Tennessee qui sont faibles.

Marché américains.

New York, 8.—Coton—Recettes nettes 740 balles, brutes 14,311. Future fermes à la clôture. Ventes 200,400 balles; février 11.70 à 11.72, mars 11.90 à 11.91, avril 12.06, mai 12.26 à 12.27, juin 12.45, juillet 12.59 à 12.60, août 12.69 à 12.70, septembre 12.17 à 12.18, octobre 11.59 à 11.60, novembre 11.44 à 11.45, décembre 11.46 à 11.48.

New York, 8.—Coton nominal. Ventes 197 balles. Uplands 11 7/8. Orléans 12 1/8. Recettes nettes consolidées, 15,246. Exportation pour la Grande Bretagne 5060.

PASSES.

Port Eads, 8, midi—Vent du sud.
Arrivée : le navire américain City of Boston, capitaine Roy, en 20 jours de New York, en ce pilotine.

Parti, steamship Chalmette, pour New-York.

Port Eads, 8, 6 p m—Vent frais du sud.
Arrivé : à 12,30 p m, steamship anglais Rosalind Castle, capitaine Jones, 29 jours de Falmouth. Angleterre, à A K Miller & Co.
Remorqué par le steamship Chalmette.

COTON.

Le coton nominal a rapporté aujourd'hui de vente de 4856 balles, comprenant 500 balles après 3,30 h. m. hier.

Les ventes ont été de 4,4 0/0 plus hautes que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier	Semaine dernière
Inférieur	—	—	—
Low Ordinary	9	9	9
Ordinary	9	9	9
Good Ordinary	10	10	10
Low Middling	11	11	11
Middling	11	11	11
Good Middling	12	12	12
Middling Fair	12	12	12
Fair	13	13	13

FUTURES.

Stable
Février 11,50 à nom. mars 11,89 à 11,90, avril 11,77 à 11,78, mai 12,01 à 12,02, juin 12,18 à 12,19, juillet 12,29 à 12,30, août 12,41 à 12,42, septembre 11,86 à 11,90, octobre 11,28 à 11,30 novembre 11,09 à 11,10. Les ventes ont été de 500,800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling haut coté : à Galveston 11 1/2 ; à Mobile 11 1/2 ; à Savannah 11 1/2 ; à Charleston 11 1/2 ; à Wilmington 11 1/2 ; à Norfolk 11 1/2 ; à Baltimore 11 1/2 ; à New York 11 3/4 ; à Boston à 12 ; à Philadelphie à 12 ; à Augusta à 11 ; à Memphis à 11 ; à St-Louis à 11 1/4.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Spot
Coton ordinary 9 3/16, good ordinary 10 9/16, strict good ordinary, 11, low middling 11 7/16, middling, ouplands 11 7/8, middling fair 12 3/16.

FUTURES.

A peine stable
Février 11,71 à 11,73, mars 12,00 à 12,01, avril 12,09 à ——, mai 12,26 à 12,27, juin 12,43 à ——, juillet 12,59 à 12,60, août 12,68 à 12,69, septembre 12,15 à 12,16, octobre 11,59 à 11,60, novembre 11,44 à 11,45, décembre 11,46 à 11,48, janvier 11,56 à ——.

MOUVEMENTS DE COTON.

RECU NET — A la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,011,563 balles. Même temps l'année dernière 1,09 1,643 balles ; tous les ports des Etats-Unis 3,968,795 balles, même temps l'année dernière 4,154,677 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER — De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 646,897 balles ; même temps l'année dernière 684,333 balles; de tous les ports des Etats-Unis 2,038,404 balles, même temps l'année dernière 2,416,164 balles.

STOCKS A la Nouvelle-Orléans 364,189 balles, même temps l'année dernière 478,553 balles ; tous les ports des Etats-Unis 1,135,688 balles, même temps l'année dernière 1,555,691 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Fine fouille
Coton—9/16d pour les middling orléans.

FUTURES.

5 p m—Fables
MARCHE DU HAVRE.

La demande est modérée et fermement soutenue.

Cotes—80 3/4c pour le Très Ordinaire pour clos est et 81 c. pour le Low Middling fair pour mai.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi 8 février 1882.

COMPAGNIE D'ESCOMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
(Télégramme